

DU GUERINET A MARBOT CHRONOLOGIE

7 février 1681	Me François de La Garde, magistrat de la ville de Tulle, institue par testament le séminaire de Limoges comme héritier universel à condition de fonder un séminaire à Tulle.
1685	Acquisition du repaire noble du Guérinet et du Clos des Baluze appelé le Marquisat. Ces fonds achetés au sieur Arnaud Forest de Masmoury avaient appartenu à l'historien Etienne Baluze.
1698	Les Sulpiciens s'installent dans le château du Guérinet que Me de La Garde a fait construire quelques années auparavant.
3 juin 1791	Les Sulpiciens, peu favorables au changement de régime qui se prépare, sont chassés. Les bâtiments, vendus pour 12 000 livres, sont alors utilisés comme prison pour femmes à partir de 1793. Les propriétés appartenant au séminaire sont mises aux enchères.
7 avril 1823	La municipalité de Tulle cède au département de la Corrèze les bâtiments pour être rendus à leur première destination. Des travaux sont entrepris pour remettre les lieux en état (croisées, murs de clôture, réparation de la chapelle, réfection des planchers, remplacement des carreaux). La rentrée s'effectue en 1825.
1828	2 petits pavillons sont construits à l'entrée, l'un devant servir de conciergerie, l'autre de parloir.
1830	Reconstruction des murs de clôture.
1840	Démolition du fort Mignart et reconstruction à la place d'un grand mur avec la pierre extraite de la carrière des Malades. Le bâtiment se compose d'un grand corps de bâtiment avec la chapelle ; la façade principale est exposée sud-ouest et une aile est en assez bon état. Chacun des bâtiments possède trois étages dont un mansardé. Au 1er étage se trouvent 14 chambres et l'appartement de l'économiste ; au 2e étage : 12 chambres et deux appartements pour directeurs ; au 3e étage : 8 chambres et une infirmerie de trois lits.

Second empire	Le nombre des séminaristes s'est élevé à quatre-vingts, Mgr. Berteaud obtient de Napoléon III les fonds nécessaires à un important réaménagement des lieux.
26 octobre 1846	Adjudication des travaux de terrassement pour la reconstruction du bâtiment.
4 septembre 1850	Adjudication de l'ensemble des travaux. Les travaux durent 21 ans au total.
19 juillet 1867	Mgr. Berteaud pose la première pierre de la chapelle.
	<p><u>Description des bâtiments :</u></p> <p>- bâtiment de l'entrée : L'entrée du séminaire se fait par une porte cochère à deux battants. A droite, en entrant, se trouve le logement du concierge qui donne sur une petite cour. A gauche, se trouve une salle de réception et un parloir.</p> <p>Au 1er étage, huit pièces donnent sur l'extérieur. A l'extrémité nord de ce bâtiment, une petite porte cochère en fer permet l'accès aux dépendances.</p> <p>Le grand bâtiment fait 125 m de long sur 25 m de large.</p> <p>Au rez-de-chaussée, après la chapelle, l'entrée s'ouvre sur un vestibule. A sa gauche sont situées la grande salle d'oraison et deux autres grandes salles ; au centre, un grand vestibule éclairé par trois grandes portes-fenêtres donnant sur la terrasse ; à l'est, se trouvent cinq autres pièces.</p> <p>Sur toute la longueur du rez-de-chaussée, du côté du talus, on a bâti une grande galerie-préau qui est fermée sur le jardin. Dans la partie centrale se dresse la grande salle de conférences éclairée par neuf fenêtres. Un réfectoire, des cuisines et une salle à manger complètent l'ensemble.</p> <p>Les premier, second et troisième étages abritent des logements et des cellules ; le quatrième étage est mansardé.</p> <p>Face à l'imposante façade aux 96 fenêtres, se dresse la terrasse, plantée de deux rangées d'arbres.</p> <p>La propriété compte plusieurs dépendances.</p>
11 décembre 1906	La loi du 9 décembre 1905 (art. 2) supprime les grands séminaires. Sur ordre du préfet de la Corrèze, le séminaire est vidé de ses occupants. Les bâtiments demeurent sans affectation pendant plusieurs années.

16 décembre 1907	La petite propriété dite de la Poudrière est mise en vente.
11 mai 1910	La ville et l'hospice se rendent acquéreurs de la propriété du Marquisat. Suite au décret du 10 mars 1910, les bâtiments du grand séminaire sont affectés au département de la guerre pour y installer une caserne.
1912	Les bâtiments, restaurés et adaptés, prennent l'appellation de caserne Marbot ; ils accueillent le 100e Régiment d'infanterie.
1924	Le commandement décide la création d'une école militaire préparatoire technique, école d'enfants de troupe.
1967	Après l'agrandissement de "Marbot", l'EMPT fait place à l'ENTASOA.
1er juin 1983	La caserne est affectée au Centre d'instruction des gendarmes auxiliaires jusqu'en 1990 où elle est cédée au département.
	N.B. pour toute la période d'utilisation des bâtiments comme caserne, les archives départementales ne possèdent pas de documents. Voir archives du Ministère de la Défense.

SOURCES ARCHIVISTIQUES

Séminaire.- travaux divers, 1849-1867 (V 57, 109, 111) ; séquestre, 1906 (V 120, liasse non coté n° 12).

Casernes.- frais de casernement (R 280, 13, 30) [sans résultat] ; E dép. 272:604.

GOBERT (Jean-Yves), "Histoire du grand séminaire de Tulle, 1681-1974", *Bulletin de la société des lettres, sciences et arts de la Corrèze*, 1980, p. 75-101.